

## Conseil Municipal du 15 octobre 2007

Le Conseil municipal de Roncherolles-sur-le-Vivier, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie le quinze octobre deux mille sept à 20h 30 sous la présidence de M. Bernard JEANNE, Maire.

Étaient présents : Marie ADE (arrivée à 21h 10), Régis BLANQUART, Anne-Marie CHANTREUIL, Gilbert COLIN, Florence COUTARD, Gilbert DECOODT, Anne-Marie DESCHAMPS, Nathalie DUVILLA, Patrice GIFFARD, Robert LAFITE, Michel LASCROUX, Dominique LASNE, Philippe LEMARCHAND, Christine SERVAIS.

Secrétaire de séance : Gilbert COLIN.

Bernard JEANNE propose au Conseil municipal, d'approuver les comptes-rendus des Conseils municipaux des 18 juin, 5 juillet et 18 juillet 2007.

### 1. PERSONNEL COMMUNAL

Bernard JEANNE informe le Conseil municipal que Valérie MAINZEREL a demandé la prolongation de son Congé parental. De ce fait, il propose de renouveler le contrat d'Allison BOTTIER pour un an, en remplacement.

Le Conseil municipal approuve cette délibération à 14 voix pour.

### 2. PERSONNEL COMMUNAL

Bernard JEANNE annonce que Madame Annick ROPERT prendra sa retraite le 12 janvier 2008. De ce fait, un appel à candidatures a été lancé afin de procéder à son remplacement.

Florence COUTARD explique qu'un profil de poste a été défini par la commission du personnel. Les entretiens vont commencer à partir du 24 octobre prochain. Elle ajoute que la personne sera recrutée avant le départ d'Annick ROPERT afin d'assurer une transition. Régis BLANQUART demande si des personnes de Roncherolles se sont portées candidates. Bernard JEANNE rappelle que tous les postulants, Roncherollais ou non, doivent répondre aux critères définis. Florence COUTARD indique qu'une annonce a été déposée à l'ANPE et une autre affichée en mairie.

Gilbert COLIN demande le profil de poste de Madame ROPERT. Florence COUTARD explique qu'il s'agit d'un poste mixte comprenant le service à la cantine scolaire, du ménage dans les locaux communaux, la gestion de la garderie matin et soir et la surveillance du dortoir de l'école maternelle.

### 3. DÉCISIONS MODIFICATIVES

Bernard JEANNE propose au Conseil municipal d'adopter les décisions modificatives suivantes :

A – Régularisation de Bilan :					
Dépenses			Recettes		
Art.	Libellé	Montant	Art.	Libellé	Montant
16875	Autres dettes	+ 160,00	2033	Insertion	+ 950,00
21311	Mairie	+ 950,00			
2188-119	Matériel Cantine	- 160,00			
	Total	+ 950,00			+ 950,00

- Intégration des frais d'annonces et d'insertion pour les travaux de la mairie dans le coût du bâtiment.
- Régularisation de bilan d'une dette au SIER.

B – Effacement des réseaux :

Dépenses			Recettes		
Art.	Libellé	Montant	Art.	Libellé	Montant
0.41	Op. Patrimoniales	+ 7 900,00	0.41	Op. Patrimoniales	+ 7 900,00
	Total	+ 7 900,00			+ 7 900,00

- Intégration dans le patrimoine communal des travaux d'effacement de réseaux de l'allée du Chêne-Henry.

C – Ajustements du Budget primitif :

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Art.	Libellé	Montant	Art.	Libellé	Montant
0.23	Virt Invest.	+ 6 800,00	6459	Rbst / Rému.	+ 1 100,00
0.22	Dépenses Imprévues	+ 2 500,00	7322	DSC	+ 2 400,00
			7381	Dts Mutation	+ 2 400,00
			7788	Autres Pdt	+ 3 400,00
	Total	+ 9 300,00			+ 9 300,00

Investissement					
Dépenses			Recettes		
Art.	Libellé	Montant	Art.	Libellé	Montant
2135-107	Travaux école	+ 4 700,00	1323-107	Département	+ 3 100,00
2135-70	Travaux Pépinière	- 1 100,00	1323-70	Département	- 3 600,00
2151-93	Travaux de voirie	+ 25 250,00	1323-93	Département	+ 12 500,00
2188-84	Matériel	+ 250,00	1325-93	Agglo	+ 23 252,00
2188-114	Matériel STM	- 400,00	2115-113	Terrains	+ 103 264,00
2184-119	Mobilier cantine	- 2 000,00	1641	Emprunt	- 108 964,00
2135-108	Logement communal	- 1 500,00	0.21	Virt Fct	+ 6 800,00
21568-93	Défense incendie	+ 23 900,00	1341-113	DGE PGL	+ 16 000,00
1325-113	Subvention	+ 23 252,00			
2151-113	Travaux PGL	- 20 000,00			
	Total	+ 52 352,00			+ 52 352,00

- Prise en compte des subventions obtenues pour les travaux à l'école.
- Prise en compte du remboursement de l'indemnité d'expropriation et des intérêts.
- Prise en compte des travaux de voirie suite aux inondations et de la subvention attendue.
- Ajustements de crédits.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve cette délibération à 14 voix pour.

#### 4. DEMANDES DE SUBVENTIONS

##### Intempéries du 16 juillet :

Bernard JEANNE propose au Conseil municipal de solliciter le Conseil Général afin d'obtenir une subvention au taux le plus haut possible pour la réfection des voiries endommagées par les intempéries du 16 juillet dernier.

Le montant des travaux s'élève à 49 198 euros H.T..

Le Conseil municipal sollicite à l'unanimité l'aide financière du Département pour la réfection du chemin du Vieux-Moulin et de la rue du Vieux-Château.

Bernard JEANNE ajoute que la commission interministérielle s'est réunie et a donné un avis favorable à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. À ce jour, l'arrêté n'a pas encore été pris par le Ministre. Il ajoute que le programme de travaux de voirie va certainement se trouver reporté du fait de la saison peu favorable pour ce type de travaux.

Bernard JEANNE ajoute que les premiers travaux de lutte contre le ruissellement ont débuté en bas de la rue des Trois-Fermes. Philippe LEMARCHAND rappelle le problème de la bouche d'égout qui saute dans le rond-point des Bouilleurs. Bernard JEANNE explique que le problème vient des particuliers qui rejettent leurs eaux pluviales dans le réseau des eaux usées. Michel LASCROUX pense que cette situation ne peut plus durer et que des sanctions doivent être prises. Bernard JEANNE explique que des contrôles vont être réalisés.

Michel LASCROUX pense que la DDE devrait réaménager des fossés pour permettre un meilleur écoulement des eaux de ruissellements.

Bernard JEANNE ajoute qu'une action auprès des agriculteurs est menée par le SAGE.

### **Travaux d'éclairage du terrain de football :**

Bernard JEANNE propose au Conseil municipal de solliciter le Conseil Général et la Fédération Française de Football afin d'obtenir une subvention au taux le plus élevé possible pour la mise aux normes de l'éclairage du terrain de football.

Le montant des travaux s'élève à 42 710 euros H.T..

Bernard JEANNE précise que le fait de demander la subvention n'engage pas la réalisation des travaux.

Patrice GIFFARD estime que le montant des travaux est élevé en regard du nombre de Roncherollais qui jouent au football.

Philippe LEMARCHAND demande si l'éclairage du petit terrain sera réalisé. Bernard JEANNE répond que le petit terrain sera éclairé pour permettre de libérer des créneaux de la salle polyvalente. Marie ADE demande si un éclairage temporaire va être réalisé. Régis BLANQUART répond qu'une entreprise va intervenir cette semaine pour poser un éclairage provisoire pour le grand et le petit terrain.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

### **Acquisition de matériels informatiques pour les écoles :**

Bernard JEANNE propose au Conseil municipal de solliciter le Conseil général afin d'obtenir une subvention au taux le plus élevé possible pour le renouvellement de l'ensemble des postes informatiques à l'école maternelle et primaire ainsi que dans la salle informatique.

Le montant des travaux s'élève à 12 235 euros H.T..

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

Bernard JEANNE rappelle que les ordinateurs actuels avaient été donnés par la ville de Grand-Quevilly. Il s'agissait d'ordinateurs qui avaient trois ans. De ce fait, le matériel est devenu, aujourd'hui, obsolète.

## **5. CONVENTIONS À SIGNER**

Bernard JEANNE demande au Conseil municipal de l'autoriser à signer les conventions suivantes :

- Convention de contribution financière au Fonds de Solidarité Logement pour 2007 avec le Département
- Convention financière de création du site Internet de la Commune avec l'Agglo de Rouen
- Convention de mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des demandes de permis et de déclarations préalables relatives à l'occupation du sol avec la D.D.E.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

## 6. CANTINE SCOLAIRE

Bernard JEANNE rappelle que le Conseil municipal, lors de sa séance du 29 mars 2007, avait autorisé la consultation d'entreprises pour l'approvisionnement des denrées alimentaires à la cantine scolaire.

Après mise en concurrence de deux sociétés, Bernard JEANNE propose au Conseil municipal de retenir la société SODEXHO.

Il demande donc au Conseil municipal de l'autoriser à signer une convention d'assistance technique et d'approvisionnement d'une durée d'un an renouvelable pour un montant annuel estimé de 15 880 euros H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

Nicolas LEFEBVRE explique que la préparation des repas est toujours effectuée à la cuisine scolaire. Il s'agit d'un contrat d'approvisionnement de denrées et d'aide technique. Il ajoute que cela permet d'avoir une meilleure qualité de repas avec des plats « maison », une plus grande sécurité alimentaire et des animations ludiques pour les enfants tous les mois.

## 7. PROJET D'ECOLE PRIMAIRE

Bernard JEANNE rappelle que le Conseil municipal, lors de sa séance du 18 juin 2007, avait approuvé le principe d'une participation à hauteur d'un tiers pour le projet de l'école primaire.

Il demande donc au Conseil municipal d'accorder une subvention d'un montant de 4 073 euros à la coopérative scolaire de l'école primaire pour financer ce projet d'un montant total de 12 219 euros.

Les crédits seront inscrits dans le budget primitif 2007 à l'article 6574. De ce fait, il convient d'adopter la décision modificative comme suit :

Dépenses			Recette		
Art.	Libellé	Montant	Art.	Libellé	Montant
6574	Subvention	+ 4 100,00			
0.22	Dépenses Imprévues	- 4 100,00			
	Total	00,00			

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

Christine SERVAIS ajoute que la demande de subvention intervient maintenant car il faut verser un acompte à l'organisme. Elle ajoute que la classe découverte doit avoir lieu en mars. Florence COUTARD est satisfaite que le budget communal permette de participer à ce projet dès maintenant.

## 8. EMPRUNT

Bernard JEANNE informe le Conseil municipal que les travaux de la Place Georges Lormier et de la restauration de l'église étant bientôt terminés, il propose de souscrire une partie de l'emprunt prévu au budget primitif 2007.

Bernard JEANNE propose, après consultation de trois établissements bancaires, de retenir l'offre du Crédit agricole selon les caractéristiques suivantes :

Produit : Sagelan taux Fixe  
Montant : 120 000 euros  
Durée : 25 ans  
Périodicité : Annuelle  
Taux : 4,81 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

Bernard JEANNE en profite pour faire le point des travaux de requalification de la Place Georges Lormier. Il annonce qu'ils sont presque terminés. Il ajoute que les jardinières ont été fleuries. Dominique LASNE précise que le complément de plantes va arriver dans les prochains jours. Bernard JEANNE ajoute que la protection du pavage contre les taches d'huile va être réalisée. La réception des travaux aura lieu le 24 octobre.

Gilbert COLIN demande si les silex de la façade de l'église seront apparents. Bernard JEANNE répond que oui. Anne-Marie DESCHAMPS demande si les travaux des deux façades vont être réalisés. Bernard JEANNE répond que l'autorisation fournie oralement par Madame MAHIEU n'a pas été confirmée par Monsieur et Madame BENARD, ce qui a pour conséquence de suspendre les travaux de la façade nord. Il ajoute que les courriers de demande de régularisation de la servitude d'écoulement des eaux sont, à ce jour et depuis un an, sans réponse.

## 9. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Bernard JEANNE propose de verser aux associations ayant transmis leur bilan financier les subventions comme suit :

- Comité des fêtes et de l'Animation : 2 454 €
- Club du 3ème Age : 330,00 €
- Club de l'Amitié : 330,00 €
- ASRV Gym : 330,00 €
- ASRV Tennis : 1 319,23 €
- Réveil Roncherollais : 761,70 €
- Roncherolles Rando : 330,00 €
- Jog Nature : 330,00 €

Le Conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

Gilbert COLIN indique que suite, à l'Assemblée générale du CFA, le trésorier a signalé que, pour la première fois, les dépenses de l'arbre de Noël ont été supérieures à la subvention communale.

## 10. QUESTIONS DIVERSES

### 10.1. STAGE EN MAIRIE

Bernard JEANNE présente Flore LOBO qui effectue un stage en alternance à la mairie dans le cadre de son BAC Pro Service en Milieu Rural.

## 10.2. CONTENEURISATION

Bernard JEANNE rappelle qu'une enquête pour la mise en place de la conteneurisation a été réalisée par l'Agglo de Rouen. Les résultats laissent apparaître que 7 foyers ne souhaitent pas avoir de conteneur, et 10 foyers ne pourront pas en être dotés pour des raisons techniques.

Nathalie DUVILLA signale que certains foyers n'ont pas été contactés.

Gilbert COLIN demande s'il y aura des conteneurs de différentes tailles en fonction de la composition du foyer. Bernard JEANNE répond que oui. Il ajoute que l'objectif de la mise en place de conteneurs est d'améliorer l'hygiène, de diminuer la pénibilité de la tâche et de permettre une réorganisation du parcours permettant d'éviter les marches arrière.

Bernard JEANNE ajoute qu'une notice va être transmise avec le bac. Il faudra éviter que les bacs restent plusieurs jours sur la voie.

Bernard JEANNE explique que le cas le plus difficile concerne l'immeuble de l'Orme car le conteneur doit être entreposé à l'arrière de l'immeuble et être sorti par le porche. Il ajoute qu'il a transmis le courrier de l'Agglo aux Consorts BENARD-MAHIEU mais sans réponse. La seule réponse, à ce jour, est la mise en place d'une clôture qui condamne le passage par le portillon. Florence COUTARD signale que cette initiative est dangereuse en cas d'incendie. En effet, il n'y a pas d'évacuation possible.

Bernard JEANNE signale que sur le suivi du service, en 8 mois, l'Agglo de Rouen n'a enregistré seulement que 2 réclamations pour Roncherolles.

Gilbert COLIN demande si, sur le conteneur à verre, ont été affichés les horaires de dépôt. Bernard JEANNE répond que oui mais que l'affiche a été enlevée. Il ajoute que la palissade a été installée et qu'un nettoyage régulier est effectué.

### QUESTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

- Gilbert COLIN informe le Conseil municipal que l'assemblée générale du Comité des Fêtes et de l'Animation s'est bien déroulée. L'exposition des Roncherollais ainsi que les Flanerolles ont satisfait les habitants et les membres du C.F.A.. Anne-Marie DESCHAMPS signale que, si les Flanerolles se renouvellent, le C.F.A. réorganisera une nouvelle exposition.
- Michel LASCROUX demande si le problème du chauffage à la Pépinière est réglé. Gilbert DECOODT explique qu'il est actuellement en panne. Bernard JEANNE pense que la Commune risque de devoir changer la chaudière. Il propose, si cela doit être le cas, de réfléchir à la possibilité d'un système d'économie d'énergie écologique.
- Michel LASCROUX demande si des pierres ont été posées au débouché du chemin de Bimare. Gilbert DECOODT répond que oui, mais celles-ci ont été enlevées. Michel LASCROUX propose d'enlever l'abri bus qui n'est plus utilisé, rue de Bimare.
- Robert LAFITE demande si les arbres du bassin du Manoir ont été élagués. Bernard JEANNE répond que oui, mais qu'il y a aussi un problème de bouchage. Bernard JEANNE en profite pour signaler que l'entretien est de la compétence de l'Agglo de Rouen qui va le faire régulièrement et étudier à la pose de barrières. Robert LAFITE signale aussi le jet de déchets verts dans le bassin par les riverains. Bernard JEANNE répond qu'un courrier va être adressé aux riverains.
- Philippe LEMARCHAND demande l'élagage des arbres de la Pépinière.
- Christine SERVAIS informe le Conseil de la réception d'un courrier de Madame GUEGOT, députée de la Seine-Maritime, au sujet d'un parent d'élève qui travaille à Fontaine-sous-Préaux et qui a sollicité une dérogation scolaire. La demande de dérogation a été refusée par la commune de Fontaine-sous-Préaux car la commune de Roncherolles ne participe pas aux frais de scolarité. Elle rappelle que le Conseil avait adopté la position de principe de ne pas participer aux frais dès lors que la commune dispose des capacités d'accueil. Anne-Marie DESCHAMPS signale que d'autres communes appliquent le même principe que Roncherolles.

- Christine SERVAIS fait le point des activités du midi. Un jeune de Roncherolles s'est manifesté pour effectuer ces activités. Ce jeune homme a déjà participé au fonctionnement du Centre de Loisirs. Travaillant le soir, il peut s'occuper des activités le midi. Elle propose que les activités reprennent à la rentrée des vacances de la Toussaint en recrutant cette personne.
- Christine SERVAIS évoque l'activité « soutien scolaire ». Une réunion avec les enseignants et les animateurs a eu lieu. Le bilan de cette opération est positif ; les animateurs ont noué un bon contact avec les enfants. Les bienfaits par rapport aux résultats scolaires ne peuvent pas être encore mesurés. Le soutien scolaire va reprendre de novembre 2007 à juin 2008. 5 ou 6 enfants au maximum bénéficieront d'un soutien. Les enfants seront proposés par les enseignants qui auront au préalable obtenu l'accord des parents. Une réunion aura lieu le 23 octobre 2007 avec les enseignants et les animateurs. Une cérémonie officielle aura lieu le 8 novembre.

- Suspension de séance -  
- Reprise de séance -

CALENDRIER :

Marché fermier le 21 octobre avec expo-vente du Club de l'Amitié

Cérémonie du 11 novembre

Spectacle Intercommunal le 18 novembre à Préaux

Téléthon 8 et 9 décembre

Noël des anciens le 15 décembre

Noël des écoles le 17 décembre

Cérémonie des vœux le jeudi 10 janvier

La séance est levée à 22h 30

\*\*\*\*\*